



16^e session de la Conférence des Etats parties (COSP16) à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD)

Table ronde 1 : Garantir l'accessibilité des services de santé sexuelle et procréative et leur accès aux personnes handicapées dans des conditions d'égalité avec les autres

New York, le 14 juin 2023

Intervention du Luxembourg

Monsieur et Madame les co-facilitateurs,

Le Luxembourg remercie le Bureau de la Conférence d'avoir retenu le sous-thème de l'accessibilité des services de santé sexuelle et procréative comme sous-thème de sa 16^e session, et d'avoir ainsi donné suite à la demande du Luxembourg et d'autres Etats membres.

Cette première discussion est opportune. La Convention garantit le droit de jouir du meilleur état de santé susceptible d'être atteint, y compris l'égalité d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. Les 186 Etats Parties se sont ainsi engagés à faire respecter ces droits, et nous les encourageons à refléter cet engagement dans les résolutions pertinentes.

Au Luxembourg, le plan d'action national sur la « Promotion de la santé affective et sexuelle » répond aux besoins spécifiques des individus. Nous considérons qu'il est primordial d'adapter l'accès en matière de santé affective et sexuelle afin d'en garantir l'accessibilité, en prenant en considération la situation individuelle, y compris l'âge, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et la situation de handicap, parmi d'autres.

La CRDPH, à travers son article 23, confère aux personnes handicapées le droit de se marier et de fonder une famille, et engage les États Parties à les appuyer

à élever leurs enfants. Au Luxembourg, toute personne en situation de handicap a ainsi accès aux programmes de planification familiale, de procréation assistée et d'adoption. Dans le cadre du plan d'action national de mise en œuvre de la CRDPH, des chambres et des appartements sont aménagés dans les services d'hébergement agréés dans le but de d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur désir de vivre en couple.

Un travail de sensibilisation auprès de la population permettra de tordre les préjugés concernant le handicap, la sexualité et les discriminations y relatives.

Je vous remercie.